

Dossier Pédagogique

Us Kids (Nous, enfants des US)

Carte d'identité

Us Kids (Nous, enfants des US)

États-Unis - 2018

Documentaire 1h33

Réalisatrice : Kim A. Snyder

VO sous-titrée français



Synopsis

C'est en mémoire de leurs camarades tués ou blessés lors de la fusillade qu'a subie leur lycée à Parkland, en Floride, que ces adolescents ont décidé de faire entendre leur voix en faveur du contrôle des armes à feu. Les voilà partis en bus pour une véritable tournée de meetings à travers les États-Unis afin de sensibiliser les électeurs. La réalisatrice Kim A. Snyder les a suivis au quotidien, documentant avec finesse leurs moments d'exaltation mais aussi de fatigue, de doute et de stress, face à leur soudaine célébrité et à la responsabilité qui pèse sur leurs épaules.

Table des matières

I.	Préparer la projection du film	2
1.	Thématiques abordées.....	2
2.	Les principaux protagonistes.....	2
3.	Éléments de contexte.....	3
4.	Ce que dit la Convention relative aux droits de l'enfant.....	6
	Pourquoi une Convention relative aux droits de l'enfant ? (<i>Extraits tirés du préambule</i>)	6
	Quels États se sont engagés à respecter la Convention ?	6
	Signature ou ratification : quelle différence ?	7
	Les droits	7
II.	Vérifier la bonne compréhension du film	11
1.	Digérer le film	11
2.	Cerner les enjeux.....	11
III.	Qu'est-ce qu'un documentaire ?.....	14
1.	Définition du documentaire	14
2.	Tournage et montage.....	14

3.	La voix off	15
4.	Quelles différences entre documentaire et reportage ?.....	15
5.	Pourquoi des documentaires au festival Enfances dans le monde ?.....	15

I. Préparer la projection du film

1. Thématiques abordées

- Droit d'exprimer librement son opinion
- Droit à la liberté d'expression
- Droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion
- Droit à la liberté d'association et de réunion pacifique
- Droit d'accès à une information de qualité, provenant de sources diverses
- Droit d'être protégé contre toute immixtion dans sa vie privée et toute atteinte illégale à son honneur
- Droit d'être protégé contre toute forme de violence

2. Les principaux protagonistes

- Emma : jeune fille de 18 ans. En Terminale au moment de la fusillade dans son lycée, Emma échappe aux balles mais se révolte face aux événements et aux failles de sécurité qui ont coûté la vie à plusieurs de ses camarades. Trois jours après les faits, lors d'un rassemblement, elle prononce un discours qui sera énormément relayé par les médias, faisant d'elle la voix et le visage du mouvement « Never Again » (Plus jamais ça), qu'elle co-fonde avec ses camarades. A travers ce mouvement, elle cherche à rassembler tous ceux qui ont survécu à une fusillade et souffert de ses conséquences et à se faire entendre des politiciens et la NRA (National Rifle Association : association nationale en faveur du port d'arme).
- David : jeune homme de 17 ans. En Terminale au moment de la fusillade, David devient rapidement l'un des leaders de « Never Again » dont il est l'un des co-fondateurs. Très engagé dans la lutte pour le contrôle des armes à feu, il accorde de nombreuses interviews à la presse et apparaît très souvent à la télévision, notamment pour dénoncer l'implication de politiciens et entreprises dans le financement et le soutien de la NRA. Suite à cela, il reçoit insultes, menaces de mort et se fait accuser d'être « un acteur de crise » profitant de la situation pour se faire connaître.
- Cameron : jeune homme de 17 ans. En Première au moment de la fusillade, Cameron fait partie des lycéens fondateurs de « Never Again », aux côtés d'Emma et de David. Il explique comment ce mouvement est né, lorsque plusieurs élèves du lycée se sont regroupés chez l'un d'entre eux, sans forcément se connaître, poussés par le désir de se faire entendre et d'agir. Très impliqué dans le mouvement, il témoigne néanmoins de la pression qu'il subit et de sa fatigue. Il reçoit le prix de la liberté d'expression Toni & James C. Goodale au Pen America Gala, aux côtés de sa camarade Sam, pour son courage et son engagement.
- Sam : jeune fille de 18 ans. En classe de Terminale au moment de la fusillade, elle reçoit des balles dans la jambe et le visage. Survivante, elle culpabilise d'être encore en vie tandis que son ami Nick est mort sous ses yeux, et passe du temps avec le petit frère de ce dernier qu'elle

apprécie et pour lequel elle s'inquiète. Sans s'exposer trop à la presse, Sam participe au mouvement créé par ses camarades et prend la parole face à des milliers de personnes lors de la marche du 24 mars 2018 (March for our lives : La Marche pour nos vies). Elle reçoit ensuite le prix de la liberté d'expression Toni & James C. Goodale au Pen America Gala, aux côtés de Cameron, pour son courage et son engagement.

3. Éléments de contexte



- Les États-Unis
- Superficie et situation géographique :

Avec leur superficie totale de 9,8 millions de km² (France : 672 051 km²), incluant les États d'Alaska et de Hawaï, les États-Unis d'Amérique sont le 3^e plus grand pays au monde. Il partage ses frontières avec le Canada au Nord et le Mexique au Sud. Le pays est composé de 50 États, dont 48 sont adjacents et forment le « mainland ». L'État de Floride, où vivent les protagonistes du film, a une superficie de 170 451 km². C'est le 22^e État le plus grand du pays.

- Population : 331 millions (France : 67,4 millions¹). C'est le 3^e pays le plus peuplé au monde. L'État de Floride compte plus de 21 millions d'habitants, faisant de lui le 3^e État le plus peuplé du pays.
- Langues :

Aucune langue officielle n'a jamais été votée au niveau national, mais 32 États ont voté pour l'anglais. D'autres reconnaissent plusieurs langues, comme Hawaï, officiellement bilingue anglais-hawaïen, l'Alaska qui reconnaît les langues amérindiennes ou encore le Nouveau-Mexique où l'espagnol possède un statut particulier au vu de la forte population hispanophone présente dans l'État.

- Religion :

Bien que la religion soit séparée de l'État par la constitution, la société américaine lui accorde une place importante. En 2019, 65 % des Américains se déclaraient chrétiens (dont 43 % de protestants et 20 % de catholiques), 26 % sans religion et 9 % d'une autre religion².

- Économie :

Les États-Unis sont la première puissance économique mondiale. En 2016, le PIB du pays représentait environ 1/5 du PIB mondial. Aujourd'hui, le secteur tertiaire (grande distribution, services financiers et bancaires, assurances, tourisme, production cinématographique...) représente 75 % du PIB. D'autres

¹ Selon l'Insee, chiffres de 2021

² D'après une enquête du Pew Research Center, chiffres de 2019

secteurs, comme la chimie, la santé, l'aérospatiale ou encore l'informatique, sont également très dynamiques. La puissance de l'économie américaine peut notamment s'expliquer par l'immensité de son territoire, qui offre de nombreuses ressources minières et agricoles, et sa monnaie, le dollar, considéré comme la monnaie de référence mondiale.

En 2020, les États-Unis ont connu une forte récession suite à la crise sanitaire de la covid-19, la pire depuis 1946. Le PIB a reculé de 3,5 % et 9 millions d'emplois ont été perdus. Face à cette crise, les administrations successives Trump et Biden ont décidé de mettre en place un plan d'aide financière sur le long terme, permettant ainsi à la plupart des ménages américains de maintenir une stabilité économique. Aujourd'hui, selon le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), tous les signaux d'une reprise économique sont au vert.

- Rappel historique :

D'abord occupé par les Amérindiens, le territoire des États-Unis est colonisé par les Européens au XVI^e siècle, principalement par les Britanniques qui fondent 13 colonies sur la côte est. En 1775, la guerre d'indépendance éclate entre ces 13 colonies et la Grande-Bretagne, menant à la déclaration d'indépendance le 4 juillet 1776 et à la défaite de la Grande-Bretagne en 1783. Les États-Unis deviennent le premier pays décolonisé au monde.

Dans les années 1840, le gouvernement se lance à la conquête de l'Ouest du territoire, alors occupé par les peuples amérindiens. De 1861 à 1865, la guerre de Sécession oppose les États-Unis d'Amérique, menés par Abraham Lincoln, aux États confédérés d'Amérique, menés par Jefferson Davis et rassemblant onze États du Sud ayant fait sécession des États-Unis. La résistance des Confédérés finit par s'effondrer, et avec elle l'esclavagisme.

Au XX^e siècle, les États-Unis participent à la Première puis à la Seconde Guerre mondiale, dont ils sortent victorieux aux côtés des Alliés. Devenus une superpuissance mondiale, ils font face à l'URSS lors de la guerre froide qui dure près de 45 ans et se termine en 1991 avec la chute du communisme et la dislocation du bloc soviétique. Pendant la Guerre froide, de 1955 à 1975, le pays intervient militairement dans la guerre du Vietnam. L'armée américaine soutient le Sud-Vietnam face au Nord-Vietnam, sous domination soviétique et à l'origine de la rébellion communiste des années 1950. La guerre se termine par la victoire du Nord-Vietnam.

Au XXI^e siècle, le pays s'engage dans de nouveaux affrontements. Suite aux attentats meurtriers du World Trade Center, le 11 septembre 2001, les troupes américaines partent en « guerre contre le terrorisme » (terme alors employé par l'administration Bush), déclenchant la guerre d'Afghanistan en 2001 et la guerre d'Irak en 2003. Aujourd'hui, les forces américaines ont officiellement quitté les deux territoires. Le pouvoir en Afghanistan a récemment été repris par les Talibans, créant une nouvelle inquiétude quant au terrorisme. Les États-Unis conservent encore aujourd'hui leur statut de superpuissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique. Le président actuel est Joe Biden, qui appartient au parti démocrate et a été élu le 20 janvier 2021.

- Le port d'armes aux États-Unis

Le droit de détenir et de porter une arme à feu est inscrit dans le Deuxième amendement de la Constitution des États-Unis d'Amérique, rédigée en 1791. Il y est écrit : « Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, le droit du peuple de détenir et de porter des armes ne doit pas être transgressé. » Chaque État peut en revanche instaurer des lois et autorisations relatives au port d'arme. C'est notamment le cas de l'État de New York, premier État à adopter une loi de

contrôle des armes à feu en 1911 en instaurant des autorisations d'achat et permis de détention. Cependant, cette loi est vite contournée avec le trafic mis en place avec les États voisins, comme la Pennsylvanie ou le Massachusetts. En 1993, la loi Brady est votée dans le but de limiter la détention d'armes à feu par d'anciens criminels, en imposant un contrôle psychiatrique et judiciaire au moment de l'achat. L'adoption de cette loi suscite de vives réactions, notamment de la part de la National Rifle Association (NRA) qui invoque l'inconstitutionnalité de la disposition majeure de la loi : devoir attendre cinq jours avant de posséder l'arme récemment achetée. En 1997, un jugement de la Cour suprême donne raison à la NRA et un an plus tard, la loi est modifiée. En parallèle, une loi pour empêcher l'utilisation d'armes à feu par les enfants (Children's Gun Violence Prevention Act) est plusieurs fois proposée au Congrès, sans jamais être votée.

Le principal opposant au contrôle des armes à feu est donc la NRA, association à but non lucratif fondée en 1871 dans l'État de New York. Protégeant fermement le deuxième amendement de la Constitution et sa sacralité, la NRA est devenue un acteur incontournable dans le débat politique américain sur le port d'armes. Elle met notamment en avant l'importance du port d'armes dans la culture et l'histoire du pays. A l'époque des colons, la couronne d'Angleterre interdisait le port d'armes afin d'éviter toute rébellion. Le port d'armes est donc associé à la guerre d'Indépendance et ainsi, à l'essence même des États-Unis. Considérée comme l'organisation des droits civils la plus ancienne du pays, la NRA rassemblait plus de 6 millions de membres en 2018. A partir de 1968, elle s'engage dans le lobbying politique et gagne en influence, notamment lors d'élections locales et fédérales. Bien que l'association ne s'affiche pas officiellement en faveur d'un parti politique, son attachement aux thématiques conservatrices la font soutenir régulièrement des candidats républicains. Radicalement opposée à un quelconque contrôle du port d'arme, la NRA est soumise à de nombreuses critiques de la part des anti port d'armes et à une remise en question constante de son rôle dans la vie publique, particulièrement après une fusillade ou tuerie de masse.

Selon une étude du Washington Post, effectuée en 2015, il y aurait aux États-Unis plus de 350 millions d'armes à feu détenues par des particuliers, soit plus que le nombre total d'habitants (331 millions). L'organisation Moms demand action (Les mamans exigent des mesures) estime que plus de 100 personnes meurent chaque jour par arme à feu et que plus de 230 personnes sont blessées, faisant des États-Unis le pays en paix où le risque de mourir à cause d'une arme à feu est le plus élevé. Au niveau des mineurs, il est estimé que 25 d'entre eux meurent chaque semaine d'une arme à feu. En 2017, les blessures par balles étaient même la troisième cause de mortalité chez les enfants américains, et 91% des enfants tués dans le monde par arme à feu vivaient aux États-Unis.

- Les fusillades en milieu scolaire aux États-Unis

L'association Everytown for guns control (Toutes les villes en faveur du contrôle des armes), composée de plus de 6 millions de membres (maires, enseignants, parents d'élèves, survivants, étudiants, et autres civils dont certains porteurs d'armes) et qui lutte pour un meilleur contrôle des armes à feu, effectue chaque année un recensement des fusillades ayant lieu en milieu scolaire. Elle recense ainsi 674 fusillades depuis 2013, ayant causé la mort de 235 personnes et des blessures à 462 autres. Depuis le début de l'année 2021, 40 fusillades ont déjà été enregistrées (12 morts et 17 blessés). Bien que le sexe et l'âge des tireurs varient d'une fusillade à une autre, le Center for Homeland Defense and Security (CHDS – Centre pour la défense du territoire et la sécurité) a publié un profil type du tireur. Il s'agit dans 95 % des cas d'un homme. Dans 16,6 % des situations, le tireur est âgé de 17 ans et dans 47,8 % des cas, il s'agit d'un élève de l'établissement visé. Le tireur agit seul dans 86,3 % des cas et dans 67,2 % des cas, la fusillade a lieu dans un lycée (par rapport à une école ou une université).

Chaque nouvelle fusillade en milieu scolaire provoque de vives réactions de la part des parents, des enseignants, mais aussi des politiciens. Pourtant, le débat n'avance pas et le Congrès ne prend pas de mesure particulière face aux chiffres inquiétants. Il y aurait aux États-Unis une fusillade en milieu scolaire par semaine, et ce chiffre serait en hausse, selon Everytown for gun safety. L'inaction du gouvernement déclenche régulièrement de vives critiques de la part des Américains anti port d'armes. Face à eux, les défenseurs du port d'armes soutiennent que les armes ne sont pas le problème. Suite à une fusillade dans une église du Texas, Donald Trump avait déclaré en 2017 : "La santé mentale est le problème ici (...) Ce n'est pas une question liée aux armes". Un argument régulièrement repris par les politiciens en faveur du port d'armes, dans les débats ou sur les réseaux sociaux.

Dans le film, nous suivons les survivants de la fusillade de Parkland, qui a eu lieu le 14 février 2018 dans le lycée Marjory Stoneman Douglas, en Floride. Lors de cette attaque, perpétrée par un ancien élève du lycée, 17 personnes sont tuées et quinze sont hospitalisées, faisant de cette fusillade l'une des plus meurtrières survenues en milieu scolaire aux États-Unis. Une autre fusillade en milieu scolaire tristement célèbre est celle de Columbine. Le 20 avril 1999, deux élèves du lycée Columbine, dans le Colorado, avaient tué 12 personnes et blessé 24 autres avant de se suicider.

4. Ce que dit la Convention relative aux droits de l'enfant

La Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée à l'unanimité par les États membres des Nations unies le 20 novembre 1989. Elle constitue le premier traité international juridiquement contraignant concernant les droits des enfants. Elle définit leurs droits fondamentaux et aborde tous les aspects de la protection de l'enfance.

Pourquoi une Convention relative aux droits de l'enfant ? (Extraits tirés du préambule)

- « Rappelant que, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), les Nations unies ont proclamé que **l'enfance a droit à une aide et à une assistance spéciale,**
- Considérant qu'il importe de **préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations unies, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité,**
- Ayant à l'esprit que, comme indiqué dans la Déclaration des droits de l'enfant (1959), **« l'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance ».**

Quels États se sont engagés à respecter la Convention ?

- A la veille de son 32ème anniversaire, 196 sur les 197 pays du monde ont ratifié la CDE. Une ratification quasi universelle qui nous remplit d'espérance pour enraciner une culture du droit protectrice des enfants !
- **Les États-Unis** ont signé la Convention relative aux droits de l'enfant le 16 février 1995 mais ne l'ont pas ratifiée. Ils ont toutefois ratifié deux des trois Protocoles qui complètent la Convention à savoir celui sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et celui sur les enfants impliqués dans les conflits armés. Bien que signée sous la présidence de Bill Clinton, le Sénat n'a pas ratifié cette convention car elle interdit toute condamnation à la peine de mort à la suite d'un crime commis par un enfant de

moins de 18 ans. Cette peine est encore aujourd'hui légale dans la Constitution de certains États américains même si elle a été abolie par la Cour suprême dans son arrêt Roper v. Simmons de mars 2005. De surcroît, la Convention interdit également la perpétuité réelle contre les personnes de moins de 18 ans, qui, elle, n'a pas été abolie par la Cour suprême.

Signature ou ratification : quelle différence ? ³

- La signature de la Convention ou d'un de ses Protocoles équivaut à une approbation préliminaire. Elle n'entraîne **pas d'obligation exécutoire**, mais affiche l'intention d'un État d'examiner le traité au niveau national et d'envisager de le ratifier. Bien que cette signature ne soit pas une promesse de ratification, elle **engage l'État à ne pas commettre d'actes contraires aux objectifs ou à la raison d'être du traité**.
- La ratification, qui intervient habituellement après la signature, **oblige juridiquement** le pays à **respecter** la Convention. Lorsqu'il s'agit de la Convention relative aux droits des enfants, les pays ayant ratifié doivent en rendre des comptes tous les 5 ans devant le Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

Les droits

- Le **Droit d'exprimer librement son opinion** est inscrit dans l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant :
 1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. 2. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.
- Le **Droit à la liberté d'expression** est inscrit dans l'article 13 de la Convention relative aux droits de l'enfant :
 1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.
 2. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires :

a - au respect des droits ou de la réputation d'autrui ; ou

³ https://www.unicef.org/french/crc/index_30207.html

b - à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques.

- Le **Droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion** est inscrit dans l'article 14 de la Convention relative aux droits de l'enfant :
 1. Les États parties respectent le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion.
 2. Les États parties respectent le droit et le devoir des parents ou, le cas échéant, des représentants légaux de l'enfant, de guider celui-ci dans l'exercice du droit susmentionné d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.
 3. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut être soumise qu'aux seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires pour préserver la sûreté publique, l'ordre public, la santé et la moralité publiques, ou les libertés et droits fondamentaux d'autrui.
- Le **Droit à la liberté d'association et de réunion pacifique** est inscrit dans l'article 15 de la Convention relative aux droits de l'enfant :
 1. Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.
 2. L'exercice de ces droits ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique ou de l'ordre public, ou pour protéger la santé ou la moralité publiques, ou les droits et libertés d'autrui.
- Le **Droit d'être protégé contre toute immixtion dans sa vie privée et toute atteinte illégale à son honneur** est inscrit dans l'article 16 de la Convention relative aux droits de l'enfant :
 1. Nul enfant ne fera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation.
 2. L'enfant a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.
- Le **Droit d'accès à une information de qualité, provenant de sources diverses** est inscrit dans l'article 17 de la Convention relative aux droits de l'enfant :
 1. Les États parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales diverses, notamment ceux qui visent à promouvoir son bien-être social, spirituel et moral ainsi que sa santé physique et mentale. A cette fin, les États parties :

a - Encouragent les médias à diffuser une information et des matériels qui présentent une utilité sociale et culturelle pour l'enfant et répondent à l'esprit de l'article 29 ;

b - Encouragent la coopération internationale en vue de produire, d'échanger et de diffuser une information et des matériels de ce type provenant de différentes sources culturelles, nationales et internationales ;

c - Encouragent la production et la diffusion de livres pour enfants ;

d - Encouragent les médias à tenir particulièrement compte des besoins linguistiques des enfants autochtones ou appartenant à un groupe minoritaire ;

e - Favorisent l'élaboration de principes directeurs appropriés destinés à protéger l'enfant contre l'information et les matériels qui nuisent à son bien-être, compte tenu des dispositions des articles 13 et 18.

- Le **Droit d'être protégé contre toute forme de violence** est inscrit dans l'article 19 de la Convention relative aux droits de l'enfant :

1. Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié.

2. Ces mesures de protection comprendront, selon qu'il conviendra, des procédures efficaces pour l'établissement de programmes sociaux visant à fournir l'appui nécessaire à l'enfant et à ceux à qui il est confié, ainsi que pour d'autres formes de prévention, et aux fins d'identification, de rapport, de renvoi, d'enquête, de traitement et de suivi pour les cas de mauvais traitements de l'enfant décrits ci-dessus, et comprendre également, selon qu'il conviendra, des procédures d'intervention judiciaire.

5. Enjeux présentés :

- Le port d'arme aux États-Unis
- Les fusillades en milieu scolaire
- Le deuil
- La résilience, capacité à surmonter un choc traumatique
- L'engagement chez les adolescents
- La liberté d'expression, d'association et de rassemblement
- L'exposition médiatique
- Le rôle et l'impact des réseaux sociaux dans l'engagement public

6. Sources

<https://www.everytown.org/about-everytown/>

<https://information.tv5monde.com/info/fusillades-de-masse-aux-etats-unis-et-si-le-probleme-n-etait-pas-seulement-les-armes-feu-303703>

<https://www.lavoixdunord.fr/1011844/article/2021-05-25/etats-unis-plus-de-cent-morts-par-arme-feu-chaque-jour>

<https://www.planetoscope.com/Criminalite/1416-.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Contr%C3%B4le_des_armes_%C3%A0_feu_aux_%C3%89tats-Unis

https://fr.wikipedia.org/wiki/Deuxi%C3%A8me_amendement_de_la_Constitution_des_%C3%89tats-Unis

<https://www.le24heures.fr/2020/06/18/levolution-des-fusillades-en-milieu-scolaire-aux-etats-unis/>

<https://www.parismatch.com/Actu/Faits-divers/Il-y-a-20-ans-l-horreur-au-lycee-de-Columbine-1619601>

<https://www.ouest-france.fr/faits-divers/fusillade/l-implacable-repetition-des-fusillades-l-ecole-aux-etats-unis-5565465>

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/06/19/01016-20150619ARTFIG00165-port-d-armes-aux-etats-unis-ce-que-disent-les-pro-et-anti-guns.php>

https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/06/17/la-fed-anticipe-un-rebond-economique-spectaculaire-aux-etats-unis_6084506_3234.html

https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/01/28/en-2020-les-etats-unis-ont-traverse-la-pire-recession-depuis-1946_6067969_3234.html

<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse?codeAnalyse=1304>

<https://www.pewforum.org/2019/10/17/in-u-s-decline-of-christianity-continues-at-rapid-pace/>

II. Vérifier la bonne compréhension du film

1. Digérer le film

- Quels sont les images et les propos du film qui vous ont le plus marqués ? Et pourquoi ?
- Qu'avez-vous appris avec ce documentaire ?
- Que pensez-vous de l'engagement politique des adolescents ?

2. Cerner les enjeux

- Que revendique le mouvement « Never Again » (Plus jamais ça) créé par Emma, David, Cameron et leurs camarades ? Le mouvement revendique le contrôle des armes à feu aux États-Unis. Les lycéens victimes de la fusillade de Parkland dénoncent le fait que tout individu peut se procurer facilement une arme et défendent l'idée selon laquelle un contrôle plus effectif des autorisations, achats, ventes et usages d'armes à feu sur l'ensemble du territoire diminuerait drastiquement le nombre de fusillades. Ils précisent ne pas être anti-armes mais simplement vouloir que celles-ci soient davantage contrôlées, et revendiquent le droit de pouvoir vivre et grandir en sécurité, sans être victimes d'une fusillade comme leurs camarades blessés ou morts. Ainsi, le mouvement dénonce les failles de la sécurité publique et certains politiciens qui défendent le port d'arme et soutiennent la NRA, au détriment de la sécurité de tous.
- Comment développent-ils et donnent-ils de l'ampleur à ce mouvement ? Après la fusillade, Emma, David, Cameron et leurs camarades décident de mettre à profit leur connaissance des réseaux sociaux et de publier de nombreux posts, notamment sur Twitter, afin d'attirer l'attention sur les événements tragiques de leur lycée et leurs conséquences. Rapidement, des centaines de milliers de personnes suivent leurs comptes et partagent leurs posts. Par ce biais et celui des médias, ils font connaître leur mouvement en organisant divers rassemblements. Ils mettent notamment en place la « March for our lives » (Marche pour nos vies), manifestation géante ayant lieu à Washington DC mais à laquelle participent d'autres villes des États-Unis et du monde, rassemblant ainsi des centaines de milliers de personnes. En parallèle, ils se lient avec d'autres jeunes victimes de fusillade, notamment à Chicago, afin de faire retentir leur cause sur tout le territoire. Après quelques mois de manifestations et ralliements, ils se lancent dans un voyage itinérant de deux mois dans le pays (« Road to change ») pour aller à la rencontre des gens (victimes de fusillade, supporters de leur cause, parlementaires, défenseurs du port d'arme...) et ainsi continuer de militer. Au moment des élections sénatoriales, ils organisent une campagne pour convaincre les Américains d'aller voter, ce qui entraîne un record de participation chez les jeunes et coûte leur siège à de nombreux parlementaires défenseurs du port d'arme et de la NRA.
- Quelles sont les difficultés auxquelles les élèves doivent faire face à travers leur engagement politique ? Tout d'abord, l'exposition médiatique et ses conséquences. Emma, David, Cameron et leurs camarades se sont très rapidement retrouvés sous le feu des projecteurs, dans la presse et à la télévision. Confrontés à cette exposition à laquelle ils n'étaient pas vraiment

préparés, ils sont victimes de harcèlement et reçoivent des insultes et menaces de mort, notamment David qui devient la cible privilégiée des défenseurs du port d'arme.

Ensuite, l'opposition à leur cause manifestée pendant leur voyage itinérant. Où qu'ils se rendent, des manifestants armés pro NRA les attendent, devant leur hôtel ou sur le lieu de leur prise de parole, et tentent de les intimider. Cette violence verbale provoque du stress et chez la plupart d'entre eux.

Enfin, des difficultés émotionnelles et psychologiques. Ils expliquent qu'ils ne se rendaient pas compte à quel point ce voyage serait éreintant, qu'ils sont exténués, à bout, en mauvaise santé physique et mentale, loin de leurs parents. Cameron notamment finit par craquer et prendre de la distance.

- **Quels sont les arguments des Américains en faveur du port d'arme et contre le mouvement d'Emma, David et Cameron ?** Ils voient le port d'arme comme un droit fondamental inscrit dans la Constitution et auquel il ne faut pas toucher. Ils considèrent donc que le mouvement « Never Again » veut les priver de leur liberté. Par ailleurs, selon eux, en cas d'attaque, mieux vaut être en mesure de se défendre grâce à une arme que d'être vulnérable sans arme. De plus, certains reprochent à Emma, David et Cameron de se faire utiliser par les médias ou par des adultes défenseurs du contrôle du port d'arme, car ils les trouvent trop jeunes pour porter seuls ce mouvement.
- **Comment la fusillade de leur lycée a-t-elle changé la vie de ces adolescents ?** La fusillade a créé un traumatisme, physique et/ou mental, chez les lycéens victimes. Sam garde les cicatrices des balles reçues sur son visage et sa jambe et ressent une forte angoisse lorsqu'elle participe à des événements de groupe ou de masse, se demandant si elle est en sécurité et imaginant une nouvelle fusillade. Elle a perdu un ami, tandis que la sœur de David en a perdu quatre. Ils sont donc choqués et tristes. Cameron, quant à lui, n'arrive pas à retourner au lycée à la rentrée scolaire suivante, toujours marqué par les événements.
Ceux qui ont créé le mouvement « Never Again » voient leur quotidien et leur avenir changer radicalement. Alors qu'ils devaient passer un été tranquille et se préparer pour entrer à l'université, ils se retrouvent dans tous les médias puis sur la route à sillonner le pays pour militer. Ils ne s'en plaignent pas, considérant qu'il s'agit là de leur devoir en tant que survivants, mais réalisent à quel point cette fusillade leur a fait prendre un chemin inattendu. Certains d'entre eux, comme Emma ou David, pensent continuer à travailler pour la cause, se disant qu'ils ont la vie devant eux pour se battre.
- **Comment la résilience de Sam se manifeste-t-elle après la fusillade ?** Touchée par balle à la jambe et au visage, Sam a vu l'un de ses amis mourir sous ses yeux, ce qui l'a traumatisée. Elle est victime de crises d'angoisse lorsqu'elle se trouve dans un lieu public, particulièrement s'il y a une foule. Elle se demande constamment si elle est en sécurité et admet avoir du mal à reprendre le cours normal de sa vie de lycéenne. Petit à petit, elle ressort de chez elle, participe à nouveau à des événements comme le bal de promo du lycée et parle de son traumatisme avec ses proches. Très touchée par la mort de son ami, elle décide de rejoindre le mouvement

de ses camarades pour le représenter mais aussi pour faire entendre sa voix de survivante. Lors de regroupements comme la March for our lives, elle a le courage de parler en public face aux caméras. Son angoisse lui fait parfois perdre ses moyens (elle vomit de stress sur scène) mais elle n'abandonne pas et finit son discours. Elle se sent utile à la cause et se sent entourée, ce qui lui redonne confiance en elle et l'aide à surmonter peu à peu son traumatisme.

Poursuivre la réflexion et ouvrir le débat

1. Effectuez des recherches pour répondre aux questions suivantes :

- Le documentaire a été tourné en 2018. Que s'est-il passé depuis aux États-Unis ? La loi sur le port d'arme a-t-elle évolué ?
- Savez-vous s'il y a aujourd'hui dans le monde d'autres régions où des enfants sont victimes de fusillades en milieu scolaire ?
- Connaissez-vous d'autres situations dans le monde où des adolescents se sont engagés en faveur d'une cause ? Si oui, pour quelle cause ?

Exemple : l'engagement de Malala Yousafzai pour le droit à l'éducation des filles au Pakistan.

2. Pour aller plus loin

[Développer la résilience des enfants suite à un traumatisme](#)

[Convention relative aux droits de l'enfant](#)

III. Qu'est-ce qu'un documentaire ?



1. Définition du documentaire

- Film visant à **faire connaître** un pays, un peuple, un artiste, une technique, etc. (définition Larousse).
- **Le documentaire a pour sujet la réalité et non une histoire inventée.**
- Les personnes filmées ne sont pas des acteurs, **elles ne jouent pas un rôle.**
- « Il diffère de la fiction dans la mesure où il a généralement un but informatif [...] Le documentaire se propose [...] à partir de prises de vues (et sons) considérées comme des documents, de **se référer au réel**, de le restituer sur l'écran et, éventuellement, de **l'interpréter**. » ([Fiche sur le documentaire](#))
- Un documentaire est créé à partir de personnages réels et de leur histoire.
- Un documentaire se construit par les **choix narratifs** du réalisateur.
- Le documentaire peut être conçu comme une démonstration, il embrasse alors un grand nombre de personnes, mais il peut également suivre sur une longue durée quelques personnes spécifiques.

2. Tournage et montage

- Le réalisateur filme un certain nombre de faits réels, **ces scènes ne sont pas jouées.**
- Ensuite, il **sélectionne** les scènes qui construiront le documentaire. Cette sélection est indispensable car le réalisateur ne peut pas garder toutes les scènes filmées.
- Le documentaire peut être ponctué d'interventions de **spécialistes** qui appuient les propos du réalisateur. Il peut également contenir des **documents informatifs** comme des graphiques.
- Des **musiques d'ambiance** peuvent être ajoutées lors du montage final afin d'apporter de l'émotion aux scènes.

3. La voix off

- Présente dans bon nombre de documentaires, la voix off peut avoir pour objet de préciser la situation au spectateur ou de révéler la subjectivité du réalisateur ou des personnes filmées. Elle peut servir de *base narrative pour l'exposition des faits*. ([Fiche sur le documentaire](#))
- La voix off est enregistrée indépendamment du tournage des scènes, après les premières étapes de montage.
- L'absence de voix off peut signifier la volonté pour le réalisateur de laisser les images et les personnages parler d'eux-mêmes.

4. Quelles différences entre documentaire et reportage ?

Le documentaire est une **œuvre artistique** où le réalisateur fait des choix d'auteur : façon de filmer, rythme, musique. Le reportage est quant à lui une œuvre informative où le journaliste suit la ligne éditoriale du média pour lequel il travaille.

« - Dans les reportages et magazines, les personnages filmés sont objets. C'est-à-dire traités comme des matériaux informatifs. Ils sont présents dans l'image principalement pour l'information qu'ils portent ou apportent : dans l'apparence de leur comportement sociétal, dans leur démarcation du quotidien ou par la parole qu'ils délivrent en tant qu'acteurs ou témoins d'une situation particulière...

- Dans les documentaires, les personnages filmés sont **sujets**. C'est-à-dire traités dans la compréhension de leur subjectivité et des interrelations complexes qui se tissent entre celle-ci, l'auteur et le spectateur potentiel. » (Source : surlimage.info)

Autrement dit, dans un documentaire, les personnes filmées peuvent faire évoluer le point de vue du réalisateur sur le sujet. C'est rarement le cas dans un reportage, notamment car le journaliste passe moins de temps avec les personnes filmées. Un réalisateur de documentaire passe parfois plusieurs années immergé dans son sujet.

5. Pourquoi des documentaires au festival Enfances dans le monde ?

- Les documentaires que nous présentons sont d'**extraordinaires histoires vraies**. Pour filmer la vie réelle, les réalisateurs ont vécu au quotidien avec les personnes qu'ils ont filmées ce qui leur a permis de capter des moments incroyables.
- Au BICE, nous apprécions cette forme cinématographique car elle est particulièrement à même de sensibiliser le grand public à la réalité des droits des enfants.
- C'est un défi pour un réalisateur que de miser sur la réalité incertaine sans prédéfinir de scénario : lorsqu'il débute le tournage, **le réalisateur ne connaît pas la fin**. Et il parvient à **se faire oublier** auprès des personnes qu'il filme afin de montrer vraiment la réalité.

Liens pour aller plus loin :

- [Fiche sur le documentaire](#), *Collège au cinéma*, Albain Michel Ikomb